

COMMENTAIRES
MONSIEUR JACQUES ASSELIN, Maire
Municipalité de La Doré

Bien entendu que ce projet de loi nous concerne au plus haut point. Il serait intéressant de voir comment les petites localités oubliées par la Loi 34, non représentées adéquatement aux instances telles la CRÉ etc., pourraient obtenir une écoute appropriée. Jusqu'ici, tous font leurs choux gras sur nos villages mais personne n'a encore réussi à nous éloigner des volontés récidivistes depuis 1965 de nous fermer. Les Gouvernements successifs se sont tous acharnés à maintenir des discours misérabilistes sur nos collectivités. Même Solidarité Rurale est devenue complice des MRCs pour nous enlever des compétences qui, à terme, finiront insidieusement par nous rendre squelettiques. Il faut résolument trouver des nouvelles stratégies afin de répartir et instrumenter les petites municipalités. Entre autres, forcer le déploiement de l'État sur tous les territoires; donner des vocations spécifiques à certaines collectivités; favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques en dehors des centres urbains etc.

Des modèles existent dans d'autres pays qui eux n'entretiennent pas ces discours un peu méprisants sur les ruraux et les villages. Il serait intéressant aussi de mettre en évidence la contribution significative des milieux ruraux à la démographie des dernières années. Si on en faisait une analyse plus MICRO, on constaterait que bien des villages ont battu les données prévisionnelles des démographes. C'est le cas de ma municipalité qui a fait +26 en 2010 et +6 en 2011 malgré une conjoncture très défavorable au niveau de la forêt. En effet, nous sommes à 1 466 habitants et les prévisions nous donnaient une prévision péjorative par une courbe descendante non ajustée de 1 350 habitants. Que dire aussi de la contribution au niveau de 21% des milieux ruraux à la démographie.

Pourquoi ne pas faire un bilan des villages dont le nombre d'emplois excède la population active locale; voila très succinctement comment les débats pourraient être structurés pour en finir avec les sophismes sur notre performance et nos contributions à la vie collective globale.

Monsieur Jacques Asselin, Maire

*Municipalité de La Doré
5000, rue des Peupliers
La Doré, Québec
G8J 1E8
418-256-3545
418-679-6829 cell.
418-256-3496 fax
mairie@municipalite.ladore.qc.ca*